

Journal de bord : Janvier 2018

02/01 : Pendant 2 heures, nous avons eu une discussion animée sur la manière de se souhaiter la bonne année. « Bonne année, bonne santé », jusque là, pas de problème, même si on ajoute : « Ah oui, surtout une bonne santé, parce que, c'est le plus important ! » C'est à propos des bises que ça s'est corsé ! D'abord, il y a ceux qui préfèrent avoir la grippe toute l'année, car ils n'aiment pas les « lèches ». Chacun son droit. Pas de problème. Puis, voilà qu'arrivent deux femmes voilées. Elles font la bise aux femmes en présentant leurs bons vœux. « Aujourd'hui, c'est trois bises. C'est la coutumes au nouvel an. » Et on se fait trois bises. Mais c'était sans compter sur l'espièglerie d'un compatriote des femmes : « Moi aussi, je veux bien trois bises, selon la coutume. » Une des femmes musulmane lui a envoyé trois bisous de la main, à distance, en riant, mais l'autre a très mal pris la plaisanterie : « Nous dans nos coutumes, les femmes n'embrassent pas les hommes. » Jusque là, ça allait, même si certains autochtones ne comprenaient pas bien pourquoi tant d'agitation. C'est que la femme s'excitait : « Non, ce n'est pas correct. Nous, ce n'est pas notre coutume, dit-elle, très énervée. »

- Pourquoi te mets-tu en colère ? Tu as le droit de ne pas faire de bise. Personne ne va te forcer.
- Ce n'est pas une question d'avoir le droit ou pas. C'est interdit. Ce n'est pas correct, dit-elle avec dégoût.
- Il n'y a pas de problème, ne t'énerve pas. Tu as le droit de ne pas faire de bises.
- Puisque je te dis que ce n'est pas une question de droit !
- Ici, les hommes et les femmes se font des bises pour se saluer. Il n'y a rien de sexuel ou d'irrespectueux là-dedans.
- C'est votre coutume, peut-être, mais chez nous, c'est interdit. C'est péché !
- Bon, tu dis que ta religion ne te le permet pas, pas de problème, respect ! Mais tu ne traites pas notre coutume de péché. Notre coutume vaut bien la tienne...

....

- OK, à l'époque, mais il faut évoluer...
- Quand un arbre a un certain âge, tu ne peux pas le déraciner. Ce n'est pas possible.
- Il y a quelque 50 ans, ici, dans les villages, les catholiques considéraient l'islam comme l'œuvre du diable. C'était péché de fréquenter un musulman. Heureusement que les mentalités ont changé, sinon, qu'est-ce que tu ferais ici ?
- Nous, on ne peut pas changer la parole du Prophète. C'est écrit dans le Coran. On ne peut pas changer.
- Mais il n'y a pas de problème pour que tu respectes ta religion comme tu l'entends. La question n'est pas là.
- Le problème, c'est que tu dis « nous », « vous », pourquoi pas, nous, tous ensemble, chacun avec ses coutumes ? Quand tu dis « nous, vous »...
- Ah, c'est comme une barrière ?
- Oui, c'est exactement ça. Pourquoi mettre des barrières entre nous ?
- C'est lui : Pourquoi voulait-il qu'on s'embrasse ?
- Probablement pour te taquiner. Il sait que les femmes voilées ne font pas de bises aux hommes. Il te connaît et tu le connais. Il suffisait que tu dises « Ma religion ne me le permet pas ». Il n'y aurait

même pas eu de discussion.

- Il ne respecte pas ses racines. Il donne la main aux femmes, les embrassent...
- Là, tu vas trop loin. Il fait ce qu'il veut.
- C'est un musulman et il ne respecte pas sa religion.
- La religion est un choix personnel. Je respecte le tien. Je respecte la façon dont tu pratiques ta religion, mais je n'accepte pas que tu juges les autres. Quand tu juges, tu mets des barrières.
- Ce n'est pas ce que je veux. Au contraire, j'ai envie d'avoir des bons contacts avec tout le monde.
- Moi aussi. Ce n'est pas toujours facile d'être soi-même et en même temps rester ouvert aux autres.
- ...
- Du vivant de mon mari, quand on allait dans sa famille, ils parlaient wallon et moi, je ne comprenais pas ce qu'ils disaient.
- Personne ne traduisait pour toi ?
- Non, ils parlaient entre eux. Je me sentais à l'écart.
- Ce n'est pas correct. Quand quelqu'un ne parle pas la même langue, il faut lui traduire ce qu'on dit. Ce n'est pas bien de parler devant quelqu'un qui ne comprend pas et de ne pas lui expliquer ce qui est dit, en wallon ou dans n'importe quelle autre langue. C'est pareil quand vous parlez arabe entre vous.
- Oui, on ne se rend pas toujours bien compte.
- Bon, on casse les barrières ?
- On casse les barrières !

Le **03/01**, pendant 1 heure, nous avons continué la discussion sur les différences de coutumes. Chacun a exprimé son avis, parfois tranché, parfois très ouvert. L'important, n'est-ce pas d'avoir confronté les idées ?

Une participante de retour du Maroc, nous a livré ses impressions sur son voyage. Elle a été impressionnée par la richesse grandissante du Maroc, surtout au niveau de la construction. Depuis son dernier séjour, elle constate un peu partout l'apparition de nouveaux immeubles dont beaucoup très luxueux.

Le **04/01**, pendant 1 heure, nous avons partagé des informations sur le statut BIM, principalement sur les conditions d'obtention. Chacun peut s'informer sur ses droits à sa mutuelle. Le site de l'INAMI fournit toutes les informations utiles : <http://www.inami.fgov.be/fr/themes/cout-remboursement/facilite-financiere/Pages/intervention-majoree-plafonds-revenus.aspx#.Wm8UfHkiH3g>

Il arrive qu'à quelques euros près, certains n'y ont pas droit. Ce n'est pas facile. Il faudrait une gradation, comme pour beaucoup d'autres droits. Les travailleurs à temps partiel se retrouvent souvent dans cette situation difficile, sans droit aux aides, mais avec des revenus trop petits pour vivre sereinement.

Le **09/01**, pendant 1 heure, nous avons discuté sur les sollicitations fréquentes à faire un don. Certains s'étonnent de l'argent dépensé pour demander de l'argent : envoi de calendriers, de cartes postales... « Comment savoir si l'argent qu'on envoie sert bien à la cause qu'on veut soutenir ? » C'est tout le problème des campagnes de levées de fonds...

Voici un exemple de transparence, Médecins sans Frontière : La levée de fonds coûte 11 % du budget : <https://www.msf-azg.be/fr/que-faisons-nous-avec-votre-argent>

Nous retrouvons le même pourcentage ailleurs, par exemple chez Handicap international où les chiffres sont mélangés à des explications et même des images :

<https://fr.scribd.com/document/368251934/Rapport-financier-2016>

Un autre exemple, moins clair, : <https://www.amnesty.ch/fr/sur-amnesty/portrait/amnesty-suisse/comment-amnesty-international-trouve-de-l-argent>

C'est à nous de nous informer avant de donner, mais il n'y a pas que la transparence à prendre en compte. Les actions concrètes réalisées peuvent aussi justifier les dépenses. Dans chaque cas, nous devons nous informer en cherchant des sources fiables, indépendantes, neutres et objectives.

- On reçoit plein de demandes. On ne peut quand même pas donner à chaque fois !
- Moi, je n'ai pas les moyens de donner. Je voudrais bien, mais je ne saurais pas.
- Quand on donne une fois, après, on reçoit plein de trucs et puis après, on se sent obligé de donner encore.
- Oui, moi, je reçois des cartes postales, mais je ne donne plus rien.
- Personne ne doit se sentir obligé.
- Oui, mais ça donne mauvaise conscience.
- C'est le but ! Personne n'est obligé de donner. Il ne faut pas avoir mauvaise conscience...

Le **10/01**, pendant 1 heure, nous avons évoqué le sentiment d'abandon pendant l'enfance et/ou la maltraitance qui sont souvent à l'origine des problèmes de délinquance ou de comportement asocial. Faire du mal à un enfant, c'est faire du mal à la société. Mais il n'y a pas que la maltraitance ou l'abandon qui laisse des traces. Les disputes entre parents, les divorces, surtout quand ils se passent mal, laissent des traces, provoquent du mal-être. L'absence de parents trop occupés perturbe « l'enracinement » du futur adulte.

- Qu'est-ce que l'enracinement ?
- Une notion plutôt orientale, l'ancrage, mais qui est universelle : De bonnes racines procurent stabilité et confiance en soi. Mais il n'y a pas que les racines sociales et culturelles. Il y a aussi les racines du psychique qui se tissent par le sentiment de sécurité dont le jeune enfant a besoin et qu'il trouve dans la relation avec sa mère, puis avec sa famille et son environnement.
- L'enracinement définit l'identité.
- Il y a aussi l'enracinement par rapport au sol, à la terre, à la nature...

Le **11/01**, pendant 1 heure, nous avons parlé de l'accueil des migrants, du droit humain de migrer. Les « rafles » ne sont pas digne d'un État civilisé. Par contre, la société a son organisation qui demande à être respectée : des démarches administratives, des papiers... Entre les chasseurs-cueilleurs qui voyageaient sur la terre et les civilisations qui ont suivi, il y a eu des invasions violentes ou plus moins, des occupations, des colonisations. Nous avons seulement des gens qui s'installent sans papiers, sans normes, en dehors de la société, mais sans violence... Peut-on leur reprocher de quand même venir, alors que, même s'ils le demandaient, ils n'obtiendraient pas de visa ? N'est-ce pas là le problème ? La « forteresse européenne » ? L'accès légal à l'Union devrait être plus facile par le biais de l'obtention de visas de tourisme ou d'affaire. Actuellement, les conditions sont telles que seulement des privilégiés peuvent y prétendre.

- Il n'y a qu'à les envoyer en Angleterre !
- Mais l'Angleterre n'en veut pas.
- Et pourquoi est-ce qu'il faut qu'on fasse le travail de police à sa place ? Qu'on les laisse passer !
- Le problème, c'est que les chauffeurs de camion qui ont transporté un clandestin sont arrêtés en Angleterre si la police trouve le clandestin à l'arrivée.
- Au Canada, au début des années 90, les réfugiés arrivaient par bateaux. Ils se cachaient dans les cales à partir des ports, par exemple, d'Anvers. Quand ils étaient repérés sur les bateaux, les équipages étaient souvent corrects avec eux, jusqu'au jour où le gouvernement a décrété une forte amende pour chaque clandestin à payer par la compagnie propriétaire du bateau. Il s'est dit que des capitaines avaient fait jeter des passagers par-dessus bord pour ne pas payer l'amende...
- Il y a longtemps que je le dit, il faut faire passer de la publicité dans les pays d'origine pour expliquer là-bas comment ça va ici. Les gens rêvent. Ils risquent leur vie pour venir ici. Pour quoi

faire ? ...

Le **12/01**, pendant 1 heure, nous avons discuté des différentes formes de racismes contre les basanés, les noirs, les blancs, les musulmans, les juifs, les Roms, etc.

- Comment lutter ?
- En parlant entre nous.
- En parlant avec les gens...
- En distribuant des flyers, en expliquant...
- Francken n'a pas sa place au gouvernement. Qu'est-ce qu'il attend Michel pour le virer ?
- Il est populaire, comme Maggie De Block l'était quand elle s'attaquait aux étrangers. Le problème, c'est les gens. Ils sont racistes !
- C'est normal, avec tous les discours qui leur font peur : « On est envahi » C'est quoi ça ? On a été envahi par les Allemands, c'était autre chose...
- Et puis il y a le terrorisme. Il y en a qui confondent demandeurs d'asile et terroristes.
- C'est possible qu'il y a parfois un ou l'autre terroriste qui se cache dans les migrants, mais, même s'il n'y avait pas de migrants, les terroristes, ils se déplacent comme ils veulent. Faut pas mélanger.
- Le problème, c'est que la parole raciste a pris du poids, elle a été libérée par l'accession au plus haut pouvoir de racistes comme Trump ou pire encore : Erdogan. Ce sont là des modèles qui formatent en masse. C'est flippant !

Le **16/01**, nous avons discuté de projets divers à développer.

Le **19/01**, pendant 1 heure, un participant a expliqué son expérience en médiation de dettes et la façon dont il s'en sort. Nous sommes revenus sur la nécessité d'installer une épicerie sociale à Dinant, mais pas ouverte à tout public, surtout si elle était installée à Bouvignes. Ce serait la mort du petit magasin qui existe. Il ne faudrait pas que l'action sociale nuise aux commerces existants. D'ailleurs nous pensons qu'elle ne devrait pas être installée à Bouvignes. Ce n'est pas l'opportunité d'un local qui doit déterminer le lieux...

Nous ne pouvons pas nous lancer dans l'aventure, car il existe déjà deux structures qui fournissent de l'aide alimentaire. Il y aurait concurrence et ce ne serait pas bon pour personne. Ce genre de projet doit être réalisé de concert avec l'ensemble des associations concernées.

Le **23/01**, pendant 2 heures, nous avons à nouveau recherché des pistes pour lutter contre le racisme.

- Je n'aime pas le mot racisme. C'est comme s'il fallait se justifier qu'on est pas raciste.
- Je ne suis pas raciste. Je trouve qu'on doit toujours se justifier de tout. Les gens ont peur de s'exprimer de crainte qu'on ne les traite de racistes.
- On en parle beaucoup, trop. Il faut utiliser l'énergie pour trouver ce qui unit.
- Faire une campagne sans utiliser le mot racisme ou raciste, car c'est vite de la provocation ou de la discrimination.
- Il faut arrêter de mentir et DIRE. On ne doit pas cacher sa mentalité. Il faut arrêter avec le « politiquement » correct. À partir de là, une discussion efficace devient possible et on peut faire évoluer les mentalités.
- Pour toi, la mentalité et la culture, c'est lié ?
- Non, La mentalité, c'est différent de la culture.
- Et les coutumes ?
- La mentalité, comme la religion viennent de la famille. Les coutumes viennent de la société.
- C'est très intéressant ce que vous dites. Il nous faut donc trouver des slogans pour lutter contre le racisme, sans utiliser le mot. À vos idées !
- On pourrait se servir des dictons populaires , comme « il boit comme un Polonais ». ou Il « fume

comme un Turc ».

- « Voleur comme un arabe » ?
- Et mais, je ne suis pas un voleur !
- Et moi, je ne bois pas !
- « Paresseux comme un Africain » ?
- Hein, je suis paresseuse ?
- « Brave comme un Belge » ?
- Faut pas pousser !
- C'est Jules César qui l'a dit !

Le **25/01**, pendant 1 heure, nous avons discuté des difficultés de vivre en couple quand on est dans une situation précaire, surtout quand on attend une naissance. Comment élever un enfant dans une caravane ? Ensuite, nous avons recherché les droits vis-à-vis du CPAS en cas de travail à temps partiel. Nous avons trouvé les réponses sur le site du ministère : <https://primabook.mi-is.be/fr/home> Une réclamation a été envoyée au CPAS, à propos d'un usager qui a commencé à travailler à temps partiel. Pour calculer ce que sa compagne peut recevoir du CPAS, il faut décompter l'exonération socio-professionnelle (ISP) de son salaire, ce qui n'est pas fait.

Le **26/01**, pendant 2 heures, un participant nous a expliqué que la commune a acheté des bâtiments.

- Bonne nouvelle. C'est mieux que de vendre !
- Et qu'est-ce qu'ils vont faire dans ces locaux ?
- Les bureaux du CPAS seraient transférés à St perpète.
- Et l'école primaire ?
- Elle retournerait dans ses locaux d'origine, près du palais de Justice.
- Ils veulent faire un parking à étages, là où il y a le parking Notre Dame, car ils ne veulent plus de voitures dans la cour de l'hôtel de Ville.
- Et l'ancienne école Notre Dame, les bâtiments, ils vont devenir Quoi ?
- Ben, c'est ça.
- Mais n'est-ce pas un privé qui avait acheté ?
- Il y avait un projet de centre commercial, mais l'investisseur voulait un semi-piétonnier sur une portion de la rue Grande. Ils n'ont pas voulu à la commune...
- Bon, faut voir... Les élections approchent.
- Pourquoi, tu crois que le bourgmestre ne repassera pas ?
- Tu ne crois pas qu'il y a longtemps assez qu'il exerce ses talents ?
- Oui, il faut du changement.
- Mais qu'est-ce qu'il deviendra le bourgmestre s'il n'est pas réélu ? Il va aller au chômage ?
- il est président de l'Inasep...
- Ce qu'il va devenir, est-ce que c'est notre problème ?
- Arrêtez avec ça ! Ne vous inquiétez pas pour les politiciens. Ils retombent toujours sur leurs pattes.
- Voter, ce n'est pas donner du travail à quelqu'un. C'est choisir ceux qui vont diriger la ville. La question n'est pas de savoir ce que la bourgmestre va devenir, mais bien ce que notre commune va devenir...

Nous avons également discuté du changement d'organisation au CPAS. Maintenant, il faut prendre rendez-vous pour rencontrer l'assistante sociale. Certains y sont favorables, d'autres craignent de ne pas pouvoir respecter leur rendez-vous. C'est bien parce qu'il ne faut plus attendre. Par contre, si on n'a plus de crédit sur le téléphone, on fait comment ? On va à l'accueil pour demander un rendez-vous ?

Quelqu'un a proposé l'alerte par téléphone pour ne pas rater le rendez-vous. Et ceux qui n'ont pas de téléphone ? C'est rare, mais ça existe...

Le **30/01**, pendant 1 heure, nous avons écouté et discuté des vidéos de rap et de slam. Nous les avons commentées. Certaines sont vraiment trop violentes. D'autres incitent à la violence et à la haine de la société. Elles font froid dans le dos. Certaines expriment beaucoup de mal être, mais sans incitation à la violence.

Un participant nous a fait des démonstrations. Pas mal !

Le 31, un réfugié qui ne comprend pas bien le français a reçu une lettre du CPAS. C'est une mise en demeure de se présenter au rendez-vous de l'Assistante Sociale, sous peine de se voir retirer son revenu d'intégration. Or le jeune homme suit bien son parcours d'intégration. Il n'a pas compris le nouveau système du CPAS et se présente comme avant, aux anciennes heures de permanence. Il a fallu lui faire des dessins pour lui expliquer son rendez-vous. Un courrier a été rédigé pour expliquer ses difficultés à l'AS.

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)